

Allocution de Carole Therrien

Comité permanent du Patrimoine canadien

22 octobre 2009

Je suis Carole Therrien, une Montréalaise, portant plusieurs chapeaux à la fois : chanteuse lyrique, classique, baroqueuse, jazzwoman, auteure, compositrice et finalement productrice, gestionnaire et cofondatrice avec le contrebassiste Alain Bédard, du label de jazz contemporain Effendi.

Depuis 10 ans, Effendi compte parmi les labels jazz les plus importants au Canada. Il s'est imposé comme chef de file en accompagnant de plus en plus d'artistes dans la réalisation de leurs projets de disques, de concerts et de tournées. Notre but principal faire la promotion du jazz d'ici. Le contenu musical de nos enregistrements présente plus de 90 % de musique originale canadienne.

Nous coopérons entre autres avec les leaders : Rémi Bolduc, François Bourassa, Michel Donato, André Leroux, et Jean-Pierre Zanella pour ne nommer que ceux-là. Nous distribuons également au Canada les enregistrements de plusieurs labels indépendants du Canada et de l'étranger.

De mai 2000 jusqu'à ce jour, nos enregistrements ont obtenu de nombreuses nominations à différents concours. Parmi ces nominations, une trentaine de prix ont été remportés. **(Voir liste en annexe)**

Nous travaillons depuis 10 ans à créer du contenu canadien, à faire la promotion de notre musique, de notre culture. Effendi participe au rayonnement de la culture canadienne à l'intérieur du pays et à l'étranger via la distribution locale, internationale ainsi que par de nombreuses tournées des artistes, comme par exemple au Lincoln Center de New York ou au Blue Note de Milan. Quatre de nos artistes seront en tournée cet automne dont trois tournées européennes et une Canadienne. Nous venons d'ailleurs d'apprendre qu'un de nos artistes, le pianiste François Bourassa, a été sélectionné pour représenter le Canada dans le cadre d'une vitrine au prochain MIDEM.

Concernant les coupures annoncées, il est à mon avis impertinent de couper des programmes pour en créer d'autres qui n'ont pratiquement aucun rapport entre eux.

Chez EFFENDI, nous avons produit quelques enregistrements à l'aide du CAC (entre 1 et 2 par année) mais également mis en marché plusieurs enregistrements d'artistes producteurs qui avaient bénéficié du programme d'enregistrement sonore des musiques spécialisées du CAC mais pas de Musicaction ou de Factor. De croire que les programmes se recoupent est totalement faux et les coupures auront comme effet de diminuer la quantité de disques présents sur le marché et créera par le fait même, un nivellement de la musique qui n'est pas souhaitable. Les jurys de Factor et Musicaction ne sont pas formés uniquement de pairs, comme le sont ceux du CAC. Il pourrait donc y avoir un manque de connaissance approfondie à savoir quelle est la qualité musicale d'un projet et n'y voir que son aspect commercial. Ce n'est pas parce qu'un disque se vend à 20 000 copies qu'il est nécessairement de qualité supérieure. Parfois, les moyens de promotion sont plus grands tout simplement.

Effendi a la chance d'être un producteur reconnu chez Musicaction et grâce à cela nous pouvons y proposer des projets qui ne seraient pas nécessairement acceptés par leur jury. Mais cette aide n'est souvent pas suffisante pour produire un enregistrement. Il est arrivé à quelques occasions que nous ayons obtenu de l'aide du CAC et de Musicaction pour un même projet, mais je dirais que ce n'est pas dans la majorité des cas et cette aide n'a jamais dépassée 70 % du total, nous y avons toujours investi temps et argent.

À ce propos, l'aide à la distribution spécialisée est essentielle. Le profil de l'amateur de jazz est assez similaire partout dans le monde, il est habituellement peu enclin à acheter des fichiers mp3 qui sont toujours compressés par rapport au son original du CD et qui donc perdent en qualité sonore. Il préfère avoir le CD, l'objet physique, la pochette et prend souvent grand soin d'avoir une bonne chaîne stéréo pour l'écouter. Donc, nous aurons encore des

détaillants qui vendront des enregistrements sur des formats physiques et nous aurons toujours besoin d'aide pour en faire la promotion, car ces derniers se retrouvent toujours dans la masse des nombreuses sorties hebdomadaires.

Ces coupures vont probablement avoir un effet néfaste sur l'attractivité des universités et collèges en musique et va atteindre l'intérêt et les opportunités d'aller étudier la musique. Qui ira à McGill, pourtant très réputée pour l'enseignement du jazz, s'il n'aura pas accès à des enregistrements plus pointus? À quoi serviraient ces programmes d'enseignement si le rêve de devenir jazzman professionnel n'existait plus? Car aujourd'hui le jazz est enseigné dans les écoles au niveau secondaire, collégial, universitaire au Baccalauréat, à la Maîtrise et même au Doctorat et ne croyez pas que ces étudiants iront dans la direction du jazz commercial, au contraire, ils voudront toujours se dépasser et c'est surtout pour ces derniers que le programme d'aide à l'enregistrement sonore de musique spécialisée est essentiel.

Notre compagnie risque à court terme une demande plus grande d'investissements risqués. Il y aura une diminution du nombre d'enregistrements de qualité et tout cela portera atteinte à la diversité musicale, sans oublier les conséquences désastreuses sur l'ensemble de l'industrie spécialisée et sur le marché de l'emploi.

Pour arriver à assurer un niveau de revenus substantiels, certaines compagnies n'hésitent pas à proposer des contenus plus populaires ou même étrangers, mais bien souvent non originaux. Pourtant, nous continuons, depuis des années et ce comme d'autres entreprises à privilégier un contenu original et surtout canadien parce que nous croyons en l'ouverture, la force et l'intérêt de notre culture à l'extérieur, mais aussi à l'intérieur de notre pays.

Et pour terminer, le développement de nouveaux consommateurs dans tout ça? Pourquoi nos radios persistent-elles à leur faire écouter les sempiternels enregistrements ou compositeurs américains? Ne devrait-on pas essayer de les aider à avoir accès à un contenu canadien de qualité? Pas des jazzmen canadiens qui jouent des standards américains, mais plutôt leur musique, notre musique. Soyons fiers de notre culture, c'est de ça dont il est question. Mais pour cela, ça prend des risques de la part des radios, des diffuseurs et des subventionneurs. Je dis NON aux coupures des programmes du CAC et vous demande de revenir sur votre décision rapidement.